

Conférence des Parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac
Sixième session, Moscou (Fédération de Russie), 13-18 octobre 2014

JOURNAL

Journal préliminaire – 2 octobre 2014

Le Journal ne constitue pas un compte rendu officiel des travaux de la Conférence des Parties.

Le présent numéro préliminaire a pour objet de fournir à l'avance aux participants un certain nombre d'indications sur l'organisation de la Conférence et le programme de travail. Pour plus d'informations, consulter le Guide à l'usage des participants ([document FCTC/COP/6/DIV/2](#)).

Le Journal ne constitue pas un compte rendu officiel des travaux de la Conférence des Parties. Il paraît tous les jours ouvrables durant la Conférence en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe.

Table des matières

Date et lieu	2
Emploi du temps.....	2
Programme de travail.....	2
Réunions du Bureau	3
Réunions régionales informelles	3
Séminaires à l'heure du déjeuner	3
Annonces	4

Inscription et pouvoirs

Les délégations qui n'ont pas soumis leurs **pouvoirs** au Secrétariat de la Convention avant l'ouverture de la session, soit par le biais du système d'inscription en ligne, soit en envoyant les originaux, doivent s'inscrire et déposer leurs pouvoirs au bureau des inscriptions. Veuillez noter que seules les personnes dont les noms figurent sur un pouvoir valable se verront remettre un badge. L'accès au centre de conférences et aux salles de réunion sera réservé aux personnes portant un badge. À des fins de sécurité et de contrôle, tous les participants sont priés de porter leur badge en permanence, aussi bien en séance que pendant les réceptions.

Les participants pourront retirer leur badge avant l'ouverture de la session au bureau des inscriptions situé à l'entrée 4, au premier étage du Palais des Congrès du WTC. **Pour des raisons de sécurité, en particulier lors de la cérémonie d'ouverture qui se déroulera le premier jour de la session, il est conseillé aux participants de venir chercher leur badge dans l'après-midi du dimanche 12 octobre 2014. Un service de navettes sera assuré entre les hôtels et le lieu de la Conférence le dimanche, ainsi que pendant la session.** Le bureau des inscriptions sera ouvert selon l'horaire suivant :

- le dimanche 12 octobre de 14 heures à 18 heures
- du lundi 13 octobre au vendredi 17 octobre, de 8 heures à 18 heures
- le samedi 18 octobre, de 8 heures jusqu'à la clôture de la session.

Date et lieu

La sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (Convention-cadre de l'OMS) aura lieu au World Trade Centre à Moscou (WTC) (Krasnopresnenskaya nab., 12, 123610 Moscou (Fédération de Russie), tél. +7 495 258 1212, www.wtcmoscow.ru/eng). La première séance plénière s'ouvrira le lundi 13 octobre 2014 à 10 heures au Palais des Congrès (Congress Centre) du WTC, dans la Salle des Congrès, entrée 4, au deuxième étage, et la session se terminera au plus tard le samedi 18 octobre 2014 à 13 heures.

Emploi du temps

Lundi 13 octobre 2014

10 h 00-13 h 00	Cérémonie d'ouverture et première séance plénière
15 h 00-18 h 00	Séance plénière

Du mardi 14 octobre au vendredi 17 octobre 2014

10 h 00-13 h 00	Séance plénière ou réunions des commissions
15 h 00-18 h 00	Séance plénière ou réunions des commissions

Samedi 18 octobre 2014

10 h 00-13 h 00	Séance plénière ou réunions des commissions Clôture de la COP6
-----------------	---

Programme de travail

L'ordre du jour provisoire et l'organisation proposée des travaux pour la session figurent dans les documents FCTC/COP/6/1 Rev.1 et FCTC/COP/6/1(annoté). Le programme et le calendrier des réunions figureront dans le Journal de la Conférence, qui paraîtra quotidiennement et indiquera le lieu et l'heure de toutes les réunions.

Sous réserve de ce que décidera la Conférence, l'emploi du temps provisoire suivant a été défini pour le premier jour de la session :

Première séance plénière		10 h 00 – Salle des Congrès, entrée 4, deuxième étage
Point 1	Ouverture de la session	
Point 1.1	Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux <i>Documents FCTC/COP/6/1 Rev.1 et FCTC/COP/6/1(annoté)</i>	
Point 1.2	Pouvoirs des participants <i>Document FCTC/COP/6/2</i>	
Point 2	Demande du statut d'observateur à la Conférence des Parties <i>Documents FCTC/COP/6/3, FCTC/COP/6/3 Add.1 et FCTC/COP/6/4</i>	

Point 3 **Allocution du Chef du Secrétariat et rapport sur les progrès mondiaux réalisés dans la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, suivis d'un débat général**

Documents FCTC/COP/6/5 et FCTC/COP/6/DIV/3

Deuxième séance plénière

15 h 00 – Salle des Congrès, entrée 4, deuxième étage

Point 3 **Allocution du Chef du Secrétariat et rapport sur les progrès mondiaux réalisés dans la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, suivis d'un débat général**
(suite)

Documents FCTC/COP/6/5 et FCTC/COP/6/DIV/3

Réunions du Bureau

Le Bureau de la Conférence des Parties se réunira le dimanche 12 octobre à 13 heures, puis quotidiennement du lundi 13 au vendredi 17 octobre (horaire à confirmer).

Réunions régionales informelles

Les groupes régionaux de la Région africaine, de la Région des Amériques, de la Région de l'Asie du Sud-Est, de la Région européenne, de la Région de la Méditerranée orientale et de la Région du Pacifique occidental tiendront des réunions informelles comme suit :

- le lundi 13 octobre, de 8 h 15 à 9 h 30
(les délégués sont priés de s'inscrire et de retirer leur badge si possible le dimanche 12 octobre 2014)
- du mardi 14 octobre au samedi 18 octobre de 8 h 45 à 9 h 45.

Séminaires à l'heure du déjeuner

On trouvera ci-après la liste provisoire des thèmes des séminaires qui auront lieu à l'heure du déjeuner de 13 h 30 à 14 h 45 tous les jours (à raison de deux séminaires en parallèle la plupart des jours) et qui seront ouverts aux représentants des participants et des observateurs accrédités. L'heure et le lieu exacts et toute autre indication figureront dans le Journal du jour.

- 13 octobre : Réflexions de la société civile sur les points de l'ordre du jour de la sixième session de la Conférence des Parties et l'article 6 de la Convention : séminaire organisé par la Framework Convention Alliance

Le reste de la semaine, les séminaires à l'heure du déjeuner porteront sur les thèmes suivants :

- La vision d'un monde sans tabac : quoi, pourquoi et comment ? : débat organisé par la Région européenne de l'OMS
- Questions relatives à la réglementation des produits : séminaire organisé par l'OMS

- Expériences relatives à l'application de l'article 19 (Responsabilité) : séminaire organisé par le Bureau régional OMS du Pacifique occidental et la République de Corée
- Expériences relatives à l'application de l'article 17 de la Convention-cadre (fourniture d'un appui à des activités de remplacement économiquement viables) : séminaire organisé par le Brésil
- Mesures légales de lutte antitabac : séminaire organisé par le McCabe Centre for Law and Cancer en collaboration avec le Secrétariat de la Convention
- Actualités et informations communiquées par le Secrétariat : séminaire organisé par le Secrétariat de la Convention
- Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac – prochaines étapes : séminaire organisé par le Secrétariat de la Convention

Annonces

Réception à l'invitation du Ministre de la santé de la Fédération de Russie

Une réception de bienvenue à l'invitation du Ministre de la santé de la Fédération de Russie aura lieu le lundi 13 octobre à 19 heures, à l'European Banquet Hall, 2 Kievsky Railway Station square, Moscou. Les représentants des Parties et des observateurs accrédités sont invités à y assister. Il sera possible d'emprunter des navettes pour se rendre à la réception et en repartir.

Première liste d'orateurs pour le débat général

Les délégations qui souhaitent que leur nom soit inscrit sur la liste des orateurs pour le débat général, dans le cadre du point 3 de l'ordre du jour, sont invitées à le faire savoir au Secrétariat dès que possible en adressant un courriel à copfctc@who.int. Les délégations peuvent choisir de prononcer des déclarations de groupe ou des déclarations régionales plutôt que des déclarations individuelles.

Interventions

Veuillez remettre le texte de toute intervention aux messagers qui viendront le chercher à votre siège une fois que vous aurez pris la parole, ou bien envoyer le texte de votre intervention par courriel, le cas échéant, à l'adresse fctcrecords@who.int.

Distribution des documents

Les documents pour la session peuvent être téléchargés à partir du site <http://www.who.int/fctc>.

Un nombre limité de copies papier seront disponibles au bureau de la documentation au centre de conférences. Afin de réduire les coûts d'impression et l'empreinte carbone de la session, les délégués sont invités à apporter avec eux les documents qu'ils auront précédemment imprimés. La seule distribution de documents considérée comme officielle est la distribution des documents par le bureau de la documentation du Secrétariat de la Convention. Le Secrétariat de la Convention regrette de ne pouvoir envoyer les documents au domicile des participants à la fin de la session.

Paiement de l'indemnité journalière de subsistance

Les délégués ayant droit au paiement d'une indemnité journalière de subsistance au titre de leur participation à la sixième session de la Conférence des Parties (un délégué de chaque pays à revenu faible ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure), et dont le voyage a été organisé par le Secrétariat, sont priés de contacter le bureau des indemnités de subsistance, qui sera ouvert dans l'après-midi du dimanche 12 octobre.

Réservations de salles

Les demandes de salles à l'usage des délégations doivent être adressées au bureau des renseignements (situé à l'entrée 4 du centre de conférences, premier étage), où l'on vous remettra un formulaire à remplir.

Liste des participants

Une liste provisoire des participants (document FCTC/COP/6/DIV/1) sera distribuée à l'ouverture de la session. Cette liste sera établie sur la base des pouvoirs remis au Secrétariat de la Convention jusqu'au dimanche 12 octobre à midi. Une liste révisée sera postée ultérieurement sur le site Web de la Convention (www.who.int/fctc). En cas de changement officiel dans la composition de la délégation, les délégations sont priées de le communiquer au Secrétariat de la Convention par écrit pendant la session au moyen du formulaire officiel disponible au bureau des inscriptions puis de remettre ce formulaire en main propre à ce même bureau ou de l'envoyer par courriel à l'adresse copfctc@who.int. Le formulaire devra être signé par le chef de délégation.

Services sur place

Bureau d'information : Il est situé dans le Palais des Congrès du WTC, entrée 4, au premier étage. Le bureau renseignera les participants sur diverses questions les concernant et les orientera vers d'autres services chargés par exemple des voyages, du courrier, de l'assistance médicale, des communications, etc. Ce bureau fera aussi office de bureau des objets trouvés.

Numéros d'urgence et numéros utiles à Moscou

- World Trade Centre et Palais des Congrès : tél. : +7 (495) 258 1212.
- Pompiers/urgences/secours/police : 112.
- Informations pratiques : 8 800 220 0001 ou 8 800 220 0002.
Ce service offre toute une série d'informations utiles d'ordre touristique ou concernant les transports publics, les réservations, etc. Services disponibles en anglais.
- Services de traduction : +7 (495) 668 1378. Ces services sont proposés en 16 langues.

= = =